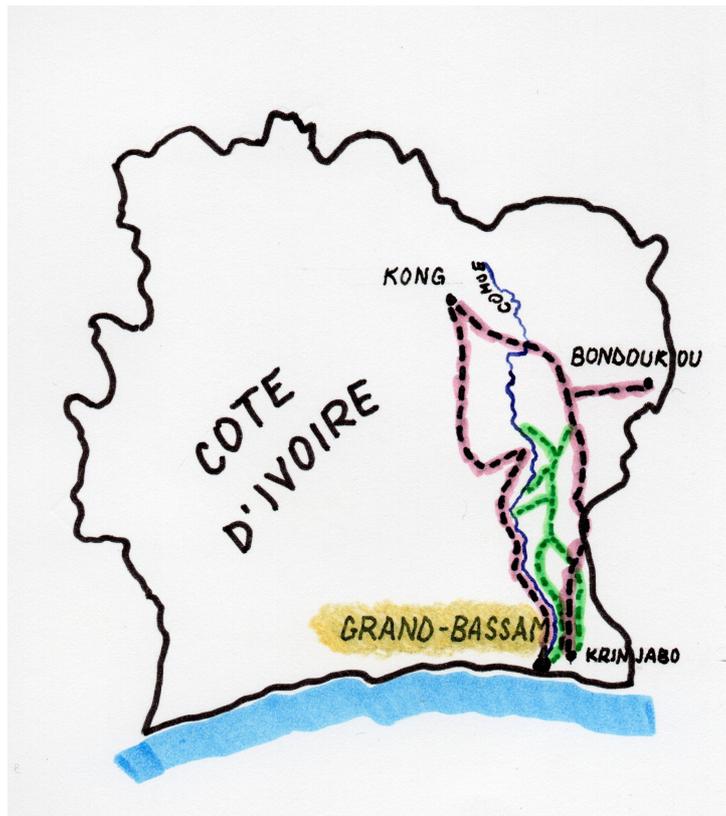


Mise en ligne : 7 octobre 2014.
Dernière modification : 4 mai 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

Marcel TREICH-LAPLÈNE
(Ussel, 24 juin 1860-Grand-Bassam, 9 mars 1890)
Explorateur de la Côte d'Ivoire



Dessin de [Jacques Bobée](#)
Agent d'Arthur Verdier à Grand-Bassam,
il part en 1888 à la rencontre de Binger à Kong.



Il était maître répétiteur au Lycée de La Rochelle, lorsque Arthur Verdier, résident en Côte d'Ivoire, le prit à son service.

Aventureux et énergique, il est le premier à ouvrir la longue liste des explorations, en allant dans l'arrière-pays d'Assinie et de Grand-Bassam.

À deux reprises, en 1887 et 1888, il est chargé de difficiles missions.

Son premier objectif est de faire accepter le protectorat français auprès de certains rois (Abbron et Bondoukou) avant les Anglais.

À Kong, il retrouve Binger, et ensemble ils repartent sur Grand-Bassam.

Au cours de ce retour, d'autres traités seront signés (Bettié, Indenié, Alangoua....) grâce auxquels tout le pays verra flotter le pavillon français.

Cette prouesse a été réussie sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée mais elle coûtera la vie à M. Treich-Laplène.

Le 9 mars 1890, il meurt à bord du « Ville-de-Maceio » des Chargeurs réunis.

Il avait à peine trente ans.

AFFAIRES COLONIALES
Sénégal
(*Le Temps*, 7 juillet 1888)

Nous avons donné il y a quelques jours des nouvelles du [capitaine Binger](#), de l'infanterie de marine, en mission dans le Soudan occidental, et dont on avait annoncé la mort à diverses reprises. Suivant son itinéraire, cet officier est arrivé, au commencement de mars, au massif montagneux de Kong, qu'il se proposait d'explorer avec soin. Avant son départ de Saint-Louis, il avait été convenu que, dès qu'il signalerait son arrivée à Kong, on préparerait à Grand-Bassam (Côte-d'Or) un convoi de ravitaillement qui marcherait sur Kong par la rivière Akba, sitôt que les pluies permettraient de se mettre en route.

Nous apprenons qu'un de nos compatriotes, M. Treich-Laplène, résident à Assinie, actuellement en France, compte partir dans les premiers jours d'août pour prendre en personne la direction de ce convoi. Dans une importante exploration en cette même région qu'il a faite l'an dernier, M. Treich-Laplène a atteint les premiers massifs de Kong sans rencontrer trop de difficultés. Il croit qu'il n'en trouvera pas plus cette année.

Le convoi partira de Grand-Bassam vers la fin d'août et atteindra, selon toutes probabilités, la région de Kong vers le 15 octobre, mais ce ne sera qu'à son retour à la côte qu'on peut espérer avoir des nouvelles du capitaine Binger, parce qu'il ne faut pas compter dans ces parages sur les messagers isolés. Le plus souvent, les chefs nègres des régions à traverser leur créent mille difficultés et ne leur permettent pas de continuer leur route.

De Grand-Bassam, M. Treich-Laplène remontera la rivière Akba, navigable en pirogue jusqu'à 400 kilomètres de la mer; puis il se dirigera sur Kong en suivant la route de terre. Toute la région qu'il va parcourir et par laquelle M. Binger doit revenir, est riche en caoutchouc et en or.

AFFAIRES COLONIALES
Nouvelles coloniales et maritimes
[Treich-Laplène part à Kong au devant de Binger]
(*Le Temps*, 3 août 1888)

M. Treich-Laplène part demain pour Assinie (côte de Guinée), afin de prendre en personne la direction du convoi de ravitaillement qui va être dirigé sur Kong, où le capitaine Binger doit se trouver vers le 1^{er} octobre.

M. Treich-Laplène, qui est résident adjoint à Grand-Bassam et Assinie, était désigné pour cette difficile mission par la belle exploration qu'il a faite l'an dernier dans la région des Bontoukou [Bondoukou]. Son escorte sera choisie dans la milice d'Assinie, qui est composée d'hommes disciplinés et dévoués.

On estime à 20.000 francs les frais de toute nature occasionnés par cette expédition de ravitaillement. Mais M. Verdier, résident de France à Grand-Bassam et à Assinie, a généreusement offert à l'administration des colonies d'y contribuer pour une moitié, et, conformément aux propositions de cet administrateur, le complément de la somme nécessaire pour le convoi a été mis à sa disposition par le sous-secrétaire d'État.

M. Treich-Laplène espère arriver à Kong vers le 1^{er} octobre et rallier la côte avec M. Binger avant la fin de l'année. Le voyage qu'il va entreprendre sera intéressant sous tous les rapports.

AFFAIRES COLONIALES
Nouvelles coloniales et maritimes
(*Le Temps*, 22 septembre 1888)

M. Treich-Laplène, qui va diriger sur Kong le convoi de ravitaillement destiné à M. le capitaine d'infanterie de marine Binger, en mission dans le Haut-Niger, est arrivé à Assinie. Nous rappellerons que M. Treich-Laplène a déjà fait une très belle exploration dans une partie de la région qu'il va traverser pour aller à Kong, et qu'il est parfaitement outillé sous tous les rapports pour mener à bien la mission très difficile qu'il a acceptée avec le plus louable désintéressement.

AFFAIRES COLONIALES
Afrique occidentale
D'Assinie à Kong
(*Le Temps*, 5 novembre 1888)

M. Treich-Laplène, qui, comme nous l'avons annoncé, a pris la direction de la caravane de secours que le capitaine Binger, de l'infanterie de marine, attend à Kong, se trouvait le 12 septembre à Diangui, grand village de 2.000 habitants, situé à une centaine de kilomètres de l'embouchure de la rivière Bia. On va voir, par la lettre suivante de M. Treich-Laplène, qu'il a le ferme espoir de surmonter toutes les difficultés de la route :

« Diangui, le 12 septembre 1888.

» Cette fois, je suis en plein sur ma route pour Kong et, si tout va bien, il y a chance pour que je sois près de M. Binger vers le 10 octobre.

» Mon départ a été assez long à organiser ; cependant le 9, j'ai eu mon personnel au complet à Kingaboo, d'où je suis reparti le 10. Déjà j'ai eu bien des ennuis : ces braves noirs sont bien exigeants ; ils tâchent toujours d'en soutirer le plus possible au blanc. Bref, sans m'égarer dans le détail, voici l'organisation de mon convoi, qui compte :

» 2 interprètes ; 9 tirailleurs assiniens ; 4 de mes familiers 29 porteurs, en tout 45 hommes. Notre armement se compose de dix revolvers et de dix fusils ; la pacotille consiste en tissus riches : soie, velours et passementeries ; en corail, tabac, argent monnayé et en poudre ; en tissus ordinaires, indiennes et guinées. Les vivres destinés à M. Binger consistent en biscuit, riz, lait, bouillon, quelques toniques et conserves de choix.

» Le bruit est venu, il y a déjà quelque temps, qu'un blanc se trouvait à Kong et qu'un de ses gens était mort.

» Je n'aurai guère de nouvelles avant d'être au Boudougou [Bondoukou]. Là, je devrai laisser mon convoi pour me porter seul, avec trois ou quatre fidèles, au devant de M. Binger ; car, lorsque j'ai demandé des hommes à Acasamadou pour aller à Kong, il m'a répondu que ses relations ne s'étendaient pas au-delà du Boudougou et qu'il ne répondait pas de ce qui pourrait arriver au-delà, qu'il ne voulait, par conséquent, pas que j'emmenasse ses hommes plus loin. Cela a même apporté des retards à l'organisation de ma troupe.

» Je ne sais donc encore ce qui m'attend là haut. Quoi qu'il en soit, je pars bien résolu à retrouver et à ramener le capitaine Binger.

» P. S. — Je viens d'avoir un palabre avec mes porteurs, qui me menacent de m'abandonner si je ne diminue leurs charges. »

AFFAIRES COLONIALES
Côtes occidentales d'Afrique
(*Le Temps*, 19 décembre 1888)

Nous recevons d'Assinie des nouvelles de M. Treich-Laplène, le jeune et intrépide explorateur qui dirige le convoi de ravitaillement envoyé, à Kong, au capitaine d'infanterie de marine Binger.

Un courrier arrivé à la côte fait savoir que M. Treich-Laplène se trouvait, le 2 octobre, à Demba. Depuis Diangui, où il était le 12 septembre, jusqu'à Demba, le voyage a été très dur, à travers des sentiers boueux et détrempés par des pluies presque continuelles.

Le 30 septembre, le convoi arrivait à Assicasso, dépendance du Bondonkou [Bondoukou], où notre compatriote a été reçu de la façon la plus cordiale par le roi Anninibili, qui lui a donné l'hospitalité et lui a procuré les guides nécessaires pour se rendre à Zaranou, résidence de Adjimin, roi de Bondonkou. M. Treich-Laplène comptait arriver à Zaranou le 9 octobre. C'est là seulement qu'il espérait avoir des nouvelles de M. Binger, auquel, d'après le bruit qui circulait, les marabouts de Kong et du Bondonkou avaient fait interdire le passage dans cette région.

D'après ce qu'on nous écrit, M. Treich-Laplène a eu aussi à lutter contre la difficulté de se procurer des vivres dans l'Indémé [Indénié]. Là, [des émissaires anglais avaient travaillé les noirs](#), et il a fallu à plusieurs reprises que notre compatriote fit acte d'énergie pour assurer le passage de sa petite caravane.

Dernières dépêches
DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU *Temps*
(*Le Temps*, 27 février 1889)

La Rochelle, 26 février, 11 heures.

Une dépêche de Grand-Bassam annonce l'heureuse rencontre, à Kong, du capitaine d'infanterie de marine Binger et de M. Treich-Laplène, qui était parti de la côte avec des ravitaillements.

AFFAIRES COLONIALES

Afrique occidentale
LA MISSION BINGER
(*Le Temps*, 28 février 1889)

Un télégramme d'un de nos correspondants, reproduit par un grand nombre de journaux, nous a annoncé hier que M. Treich-Laplène et le capitaine d'infanterie de marine Binger se sont rencontrés à Kong, le premier venant de Grand-Bassam et ayant fait route droit au nord, le second revenant de Salaga, où il s'était rendu après une première exploration de la région de Kong. On se figure facilement avec quel bonheur nos deux compatriotes ont dû se serrer la main. Depuis plus d'un an, le capitaine Binger menait cette rude existence de l'explorateur africain, sans nouvelles de la patrie, sans,

contact avec des gens civilisés. Il est arrivé aujourd'hui presque aux termes de ses épreuves et doit être fier de l'œuvre qu'il a accomplie.

Parti de nos possessions du Niger, il s'est enfoncé dans la direction du sud-est avec le projet de rallier la côte du côté de Grand-Bassam et d'Assinie. Une fois, on fit courir le bruit de sa mort, et on venait de la confirmer de nouveau quand le commandant du fort de Bamakou reçut de ses nouvelles. Le capitaine Binger continuait sans encombre ses explorations et ses études de philologie. Il pénétrait à Kong en mars 1888, fouillait la région, se portait vers l'est, arrivait le 11 novembre à Salaga et en repartait le lendemain pour rentrer à Kong. Il avait parcouru ainsi des pays où aucun Européen n'avait encore pénétré.

Quant à M. Treich-Laplène, il s'était donné une mission toute de dévouement. Au moment où il quittait la France, M. Binger avait reçu de l'honorable M. Verdier, chef d'une grande maison de commerce et résident de France à Grand-Bassam et Assinie, l'assurance qu'un convoi de ravitaillement partirait en octobre 1888 d'un de ces points à destination de Kong. M. Verdier contribua de ses deniers à l'organisation du convoi et en confia la direction à un jeune homme plein d'énergie, M. Treich-Laplène, résident-délégué à Assinie, qui avait déjà fait ses preuves comme explorateur et qui connaissait un important tronçon de la route qu'il avait à parcourir.

Nous avons rendu compte, ici même, des péripéties du voyage de notre compatriote. M. Treich-Laplène voulait conduire son convoi à Kong, parce qu'il savait par expérience que M. Binger devait avoir un pressant besoin de secours. Il a mis dans l'accomplissement de sa noble entreprise tout ce qu'un homme de cœur peut donner. Luttant de finesse avec les chefs noirs, traitant avec eux, les couvrant de cadeaux pour obtenir le passage, n'hésitant pas à courir des risques sérieux quand il jugeait que l'heure était aux résolutions radicales, il parvint, à force de volonté, à vaincre toutes les difficultés : ses porteurs et son escorte l'embarrassent, il en renvoie la moitié, s'allège pour arriver au plus tôt dans ce mystérieux Kong dont on lui fait des peintures terribles et qu'on lui dit inaccessible. Enfin, il arrive au but, fier de tendre la main au capitaine Binger.

Actuellement, tous deux doivent être en route pour Grand-Bassam, et on peut présumer qu'ils ne tarderont pas à rallier la côte, M. Binger pour rentrer en France, M. Treich-Laplène pour reprendre la direction de ses affaires sur le littoral africain.

Cette double et belle exploration ne passera pas inaperçue. Elle comble d'importantes lacunes géographiques et contribuera à compléter nos connaissances sur le continent africain. Le succès de l'exploration Binger est un événement considérable ; celui de la mission Treich-Laplène ne mérite pas moins d'éloges et, nous pouvons le dire par avance, la Société de géographie décernera de hautes distinctions à ces deux brillants explorateurs. Enfin, nous en avons l'espérance, le gouvernement saura reconnaître, lui aussi, les grands services qu'ils ont rendus à la science française.

AFFAIRES COLONIALES

Afrique occidentale
(*Le Temps*, 22 mars 1889)

Un télégramme nous annonce que MM. Binger et Treich-Laplène sont arrivés aujourd'hui en bonne santé à Grand-Bassam. D'autre part, une lettre, qui nous est adressée de Kong par M. Treich-Laplène, nous rend compte, ainsi que suit, de sa rencontre avec M. Binger :

Kong, 15 janvier.

Les difficultés que j'avais rencontrées à Bondonkou me laissaient croire que, non seulement j'aurais grand-peine à arriver à Kong, mais encore que quelque mésaventure, sinon quelque malheur, était arrivé au capitaine Binger. Comme vous allez le voir, il n'en était rien, fort heureusement.

Ce n'est que le 5 décembre que j'ai pu me remettre en route pour Kong, où je suis arrivé le 26, après un arrêt de huit jours à la rivière Akba, frontière du pays de Kong et du Bondonkou.

Ces huit jours perdus en négociations, j'obtins l'autorisation de pénétrer dans le territoire de Kong. Là, je fus fort bien accueilli, grâce aux bons souvenirs qu'on gardait du capitaine ; il a fallu à M. Binger autant d'adresse que de prudence pour se tailler dans cette région une bonne situation, car, à son arrivée, il faillit être assassiné par une bande de fanatiques ; mais, depuis, il a si bien manœuvré, l'opinion des gens de Kong a été retournée de telle sorte qu'aujourd'hui, nous sommes considérés comme des amis et des alliés. Il est même certain que, dans l'avenir, tous nos compatriotes seront accueillis à Kong aussi cordialement que je l'ai été moi-même.

Mais, tandis que je me dirigeais sur ce point, le capitaine Binger pénétrait dans le Bondonkou, venant d'explorer les pays des Mosi et des Grousi, dans lesquels il a couru les plus grands dangers, en raison surtout de [l'émotion causée par l'arrivée d'une expédition anglaise venue du bas Niger](#).

Obligé de fuir, M. Binger fit route, pendant plusieurs semaines, sans guides, manquant de vivres, continuellement en péril, jusqu'à Oual-Oualé, puis il descendit à Salaga, où il dut séjourner quelque temps. Lui et ses gens étaient épuisés par la fatigue et la maladie.

De Salaga, marchant à l'Ouest, M. Binger se rendit par Kintampo à Bondonkou, qu'il atteignit huit jours après mon départ. Si le roi Adjimin m'avait fait prévenir alors de l'arrivée dans ses États de notre compatriote, je n'aurais pas eu besoin de poursuivre jusqu'à Kong, mais Adjimin n'y pensa même pas. À Bondonkou, M. Binger eut un accès de fièvre bilieuse hématurique ; à peine remis, il suivit mes traces vers Kong, à pied, tous ses animaux porteurs étant morts. Enfin, le 5 janvier, nous étions réunis.

Cette fois, M. Binger, qui est un excellent diplomate, signait avec le souverain de Kong, Karamotho-Oulé-Ouattara [Ouattara], un traité qui place la ville et le territoire de Kong sous le protectorat de la France.

Aujourd'hui, nous allons reprendre ensemble la route de la côte en suivant la rive droite du fleuve Akba et en passant par le Djimini, le Baouli, le Morinou, l'Attii et Bettii pour aboutir à Grand-Bassam. Nous espérons descendre en pirogue jusqu'à Bettii ; ce serait une bonne fortune, car nous sommes très fatigués.

Tel est le résumé de ce double voyage ; celui de M. Binger est d'une importance considérable, car il comble un grand vide de la carte de l'Afrique. De plus, notre compatriote rapporte des masses de documents du plus haut intérêt à tous les points de vue. Ce sera à lui à les faire connaître.

Mais quelle énergie et quelle ténacité il lui a fallu pour affronter, durant plus de deux ans, les obstacles des régions inconnues qu'il vient de parcourir, la fatigue, le climat, la maladie, les privations de toute nature, et souvent la famine et les menaces de peuplades absolument sauvages. Le capitaine Binger est décidément un Africain étonnant entre les Africains. Pour moi, qui connais l'Afrique depuis longtemps et puis me rendre compte de tout ce qu'il a fallu d'énergie et de patience pour faire ce grand voyage, je reste étonné et ne saurais vous taire l'admiration que j'éprouve pour cet homme intrépide.

Chevalier

Par décret en date du 2 avril 1889, rendu sur le rapport du président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, portant que la nomination comprise dans ledit décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier.

M. Treich-Laplène, résident par intérim à Grand-Bassam et Assinie depuis 1886 : parti d'Assinie en octobre 1888 pour aller à la rencontre du capitaine Binger [Binger], qu'il a rejoint à Kong ; rentré avec lui à la côte en mars 1889. Services exceptionnels rendus au cours de cette importante et périlleuse mission.

AFFAIRES COLONIALES

Nouvelles coloniales et maritimes
(*Le Temps*, 4 mai 1889)

M. Treich-Laplène est arrivé à Paris, assez sérieusement éprouvé par le voyage qu'il a fait à Kong pour ravitailler le capitaine Binger. Le retour de Kong à Grand-Bassam a été des plus pénibles. M. Binger a été si malade qu'il a fait une partie de la route en hamac, par des chemins impossibles. Mais sa robuste constitution et son énergie ont eu raison du mal, et, quelques jours après son arrivée à Grand-Bassam, il était sur pied.

Quant à M. Treich-Laplène, son état de santé était si mauvais à Grand-Bassam qu'on l'a embarqué d'urgence et qu'il s'est trouvé à bord sans avoir conscience de son embarquement. Heureusement, l'air vivifiant de la mer lui a fait le plus grand bien et il est aujourd'hui en pleine convalescence.

Le capitaine Binger s'est arrêté au Sénégal, à Dakar et à Saint-Louis, et arrivera prochainement à Bordeaux.

MÉRITE AGRICOLE

(*Journal officiel de la République française*, 5 mai 1889)

Treich-Laplène, délégué du résident d'Assinie : création et développement d'une culture de café qui s'étend sur cent hectares. Chargé d'une mission dans le pays de Kong.

AFFAIRES COLONIALES
Côtes occidentales d'Afrique
(*Le Temps*, 4 juillet 1889)

Nous avons annoncé, il y a huit jours, que la réception annoncée de M. le capitaine Binger à la Société de géographie était remise aune date indéterminée. Le *Figaro* raconte aujourd'hui pour quelles raisons on s'est décidé à retarder cette solennité qui était attendue avec un vif intérêt par le monde géographique, M. Binger ayant exploré des régions complètement inconnues.

Les renseignements que donnent notre confrère nous paraissent exacts ; ils concordent, d'ailleurs, avec ceux que nous avons depuis longtemps et que nous n'avons pas voulu publier, afin de ne pas gêner une action diplomatique en cours. Voici, en quelques mots, ce qui se passe : Sur sa route, pour conduire le convoi de ravitaillement de M. Binger, M. Treich-Laplène a signé, en novembre 1888, un traité de protectorat avec le roi de Bontoukou.

On le sait, M. Treich-Laplène se dirigea du Bontoukou sur Kong. Quelques jours après son départ, M. Binger arrivait dans le Bontoukou, était avisé du passage de notre compatriote et le suivait sur la route de Kong. Après un séjour dans cette ville, tous deux prirent la route de là côte.

Il y a peu de temps, nous apprenions par nos agents la manœuvre du capitaine Leithridge et l'enlèvement du drapeau que nous avions confié au roi du Bontoukou. Il eût été utile à ce moment de faire des représentations au cabinet de Saint-James ; mais on nous assure que celui-ci, prenant les devants, aurait adressé ultérieurement une note au quai d'Orsay pour dénoncer les empiètements de nos agents à la côte occidentale d'Afrique.

Nous avons tout droit de nous plaindre de la conduite inqualifiable du capitaine Leithridge et nous étions amenés à expliquer notre attitude.

Quoi qu'il en soit, d'accord avec M. Binger, on a jugé utile de remettre à une date ultérieure le récit de l'intéressant voyage du vaillant explorateur de l'Afrique occidentale. Il serait possible, en effet, que les Anglais aient intérêt à connaître par le menu les résultats géographiques, afin de pousser des pointes sur des territoires sur lesquels ils n'ont aucune indication.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance extraordinaire du 3 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. FERDINAND DE LESSEPS, DE L'INSTITUT
(*Journal officiel de la République française*, 16 décembre 1889)

Voyage de M. le capitaine Binger. — Cette séance extraordinaire, tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, avait lieu pour la réception du capitaine Binger, capitaine d'infanterie de marine, qui venait faire le récit de son voyage en Afrique, dans une région inconnue, voyage ayant duré plus de deux années, du Niger au golfe de Guinée, en passant par le pays de Kong.

.....
Il ne faut pas oublier ici M. Treich-Laplène, qui s'était offert pour aller au secours de M. Binger qu'on avait cru mort et pour le ravitailler.

Le nom de M. Treich-Laplène a été associé aux applaudissements qu'on donnait au capitaine Binger ; lui aussi avait, de son côté, signé un traité qui nous est très favorable, traité avec le Bondoukou, en sorte que, grâce à ces différentes conventions, jointes à celle que M. le capitaine Septans avait signée quelques mois auparavant avec Tiéba, roi du pays dont Sikasso est la capitale (Sikasso est une ville de 4 à 5.000 habitants), — nos établissements du Haut-Niger sont maintenant reliés à nos possessions de la côte d'Or, sur le golfe de Guinée.

NÉCROLOGIE

(*Le Temps*, 17 mars 1890)

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de vingt-sept ans, de M. Treich-Laplène, résident de France à Grand-Bassam. M. Treich-Laplène dirigeait un important comptoir sur la côte occidentale d'Afrique quand il prit la direction du convoi de ravitaillement promis au capitaine Binger. Il était d'ailleurs bien préparé à cette mission, ayant fait auparavant une exploration très remarquable au nord de Grand-Bassam ; il avait montré dans ces circonstances ce qu'il était capable de faire. On sait comment il réussit à rejoindre M. Binger à Kong. Il regagna la côte avec lui, mais le voyage de retour fut très pénible et l'éprouva beaucoup. M. Treich-Laplène rentra alors en France, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et, peu après, résident de France à Grand-Bassam. C'est à son poste que la mort est venue l'enlever.

AFFAIRES COLONIALES

Côte occidentale d'Afrique
(*Le Temps*, 19 mars 1890)

Le *Journal officiel* publie un rapport adressé au président de la République par le ministre des affaires étrangères et le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, suivi d'un décret portant publication et approbation de l'arrangement signé à Paris, le 10 août 1889, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. M. la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Sans revenir sur cet arrangement, dont nous avons publié les grandes lignes d'après un *Blue book* distribué le mois dernier au Parlement anglais, nous croyons utile de reproduire les principaux passages du rapport :

.....
Le troisième article de l'arrangement est relatif à la délimitation des établissements français et anglais de la côte d'Or. L'Angleterre revendiquait sur cette partie de la côte les lagunes Tendo et Ahy, la rivière Tanouë et une partie considérable du pays d'Amatifou les territoires reliant la côte au Haut-Niger semblaient ainsi nous être fermés.

L'arrangement laisse à la France le libre usage des lagunes, ainsi que la possession de la rive droite de la rivière Tanouë jusqu'au point où elle cesse d'être navigable. Il nous garantit la possession des pays de l'intérieur liés à nous par des traités, et notamment des États de Kong, de Djimini, etc., où le capitaine Binger* et M. Treich-Laplène ont planté le drapeau français.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 21 mars.

PRÉSIDENTE DE M. DE BIZEMONT

(*Journal officiel de la République française*, 26 mars 1890)

M. Treich-Laplène. — Le capitaine Binger, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, aurait voulu y faire part lui-même de la mort de M. Treich-Laplène, qui partit, comme on sait, pour aller au secours de l'explorateur dont, depuis longtemps, on n'avait plus aucune nouvelle. Chargé par le gouvernement français de l'organisation administrative de notre colonie de la Côte d'Or, M. Treich-Laplène voulut partir, quoique malade, pour l'Afrique occidentale ; au bout de quelques mois, il succombait à

Grand-Bassam. M. Binger exprime ses regrets au sujet de la perte de celui qui fut son compagnon de route pendant la seconde partie du voyage de Kong, et qui, d'une main mourante, écrivait à sa mère : « Je ne sais si je pourrai guérir ; mais, si je dois mourir, ce qui me console c'est d'avoir pu placer un vaste et beau territoire (le Bondoukou) sous le protectorat de la France. »

COLONIES
CÔTE-D'IVOIRE
(*Le Journal des débats*, 5 juillet 1894)

M. A. Verdier ¹, l'armateur bien connu de La Rochelle, nous adresse la lettre suivante :

[...] En 1887, M. Treich-Laplène, qui gérait alors ma plantation de café d'Élima, fut envoyé par moi, à mes frais, à Bondoukou.

En 1888, je l'envoyai de nouveau à Kong, au-devant de M. Binger, à qui, avant son départ de France, j'avais promis d'envoyer un convoi de ravitaillement vers Kong. Cela avait été convenu avec M. de La Porte, alors sous-secrétaire d'État ; la dépense devait être faite par moi et l'État devait me rembourser 10.000 fr. La dépense totale fut de 33.000 fr.

À un moment, les nouvelles de l'intérieur annoncèrent la mort de M. Binger. M. Treich-Laplène partit et, vers le 1^{er} février 1889, il eut le grand bonheur de se rencontrer à Kong avec M. Binger. Lors du retour de mon brave Treich-Laplène, je donnai ma démission de résident, en priant instamment M. Étienne, alors sous-secrétaire d'État, de nommer M. Treich à ma place. M. Étienne voulut, en effet, que M. Treich, qui avait été à la peine, fût à l'honneur. Il le nomma. [...]

¹ Arthur Verdier (1835-1898) : fondateur de la [Compagnie française de Kong](#) (1894).

1897 : USSEL (CORRÈZE) REND HOMMAGE À SON FILS



[Coll. Jacques Bobée](#)

Ussel. — Place Treich-Laplène. Coll. Eyboullet frères.

Treich-Laplène
(*Le Temps*, 23 août 1897)

Notre correspondant nous télégraphie de Tulle :

Mardi dernier, le premier adjoint d'Ussel a procédé, en présence du conseil municipal et de la population de la ville, au scellement de la première pierre du monument en l'honneur de l'explorateur Marcel Treich-Laplène, pour l'érection duquel un comité s'était formé, en avril 1895, à Paris, sous la présidence d'honneur du prince d'Arenberg.

Ses restes ont été ramenés en France aux frais de l'État et déposés dans le cimetière d'Ussel, sa ville natale.

Le monument qui lui a été élevé sur la place du Thuel, devenue place Treich-Laplène, est composé d'un bloc de granit bleu corrézien, pesant cinq mille kilogrammes, surmonté d'un buste en bronze de Treich-Laplène, coiffé du casque colonial. La ressemblance est frappante.

L'inauguration a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Delpuech, sous-secrétaire d'État des postes et des télégraphes, en même temps qu'une série de fêtes que les félibres limousins ont voulu faire coïncider avec la glorification de leur compatriote.

M. Treich-Laplène, étant résident de France à Grand-Bassam, contracta la maladie à laquelle il a succombé, le 9 mars 1890, à peine âgé de trente ans, en faisant deux

voyages dans la direction de Kong pour ravitailler le capitaine Binger, lors de sa première et admirable exploration dans la boucle du Niger (1887-1889).



[Coll. Jacques Bobée](#)

Ussel. — Statue de Treich-Laplène, explorateur (1860-1890), devant la pharmacie centrale Laboucheix.
Coll. Eyboulet frères.

Le monument de l'explorateur Treich-Laplène
(*Le Temps*, 24 août 1897)

(De notre correspondant particulier)

Nous avons dit hier que la cérémonie d'inauguration du monument élevé à Ussel, sa ville natale, à l'explorateur Treich-Laplène était présidée par M. Delpeuch, sous-secrétaire d'État des postes et des télégraphes.

Après remise du monument à la ville par le contrôleur général Martinie, M. Delpeuch a retracé éloquemment la vie si courte, mais si bien remplie, de Treich-Laplène, qui renoua avec Monteil, Dybowski et de Brettes la tradition des grands explorateurs limousins.

M. Delpeuch a terminé ainsi son discours, plusieurs fois interrompu par les bravos :

Il ne devait retourner en Afrique que pour y mourir, et tel était l'attrait exercé sur lui par cette colonie grandissante dont il pouvait à bon droit se considérer comme le véritable fondateur, qu'au lieu de prendre parmi les siens un repos nécessaire, lui-même, pressant le jour du départ, hâtait l'heure de sa fin : à peine avait-il pu prendre possession de sa dignité nouvelle qu'il fut abattu par la fièvre qui le minait depuis longtemps.

Ses forces, dépensées avec une insouciance de jeune homme qui était aussi une abnégation de patriote, étaient entièrement épuisées.

Il s'éteignit doucement, sans une plainte, avec la sérénité de l'homme qui a fait plus que son devoir et à qui il a été donné de réaliser soif rêve : « Si je dois mourir, ce qui me console, écrivait-il à sa mère, c'est d'avoir pu placer sous le protectorat de la France un vaste territoire. »

L'œuvre à laquelle il avait ainsi voué son existence, si promptement qu'elle ait été édifiée, n'aura pourtant pas été vaine et fragile, et si avant de se fermer pour toujours, les yeux de Treich ont entrevu la grandeur et la prospérité de l'établissement colonial que la France lui devait, ce n'aura pas été seulement l'illusion consolatrice d'un mourant, mais le sentiment exact de la réalité de demain.

D'une telle vie et d'une telle fin se dégage le plus noble des enseignements. Puisse cet exemple exciter dans notre pays la saine émulation du courage et de l'esprit d'initiative. Que ce monument, où le statuaire a fait revivre la physionomie énergique et douce de Treich-Laplène, perpétue parmi vos enfants le culte d'une chère mémoire pieusement gardée. Pour moi, je salue avec respect, au nom du gouvernement de la République, le vaillant explorateur que la Corrèze a donné à la France et qui nous a été si prématurément ravi dans le plein rayonnement de son héroïque jeunesse.

Un banquet a eu lieu à l'issue de l'inauguration du monument. Parmi les convives assis à la table d'honneur aux côtés de M. Delpeuch, on remarquait MM. le contrôleur général Martinie, de Sal, sénateur, de Lasteyrie, député, Collignon, préfet de la Corrèze, général Girardel, commandant la 48^e brigade, Brindel, maire d'Ussel, etc.

Le préfet a porté le premier toast au président de la République, et M. Delpeuch, après avoir évoqué les espérances patriotiques que nous donne l'amitié d'un grand peuple, a remercié la ville d'Ussel de son accueil et a bu aux nombreuses dames qui assistaient au banquet, et à la ville d'Ussel.

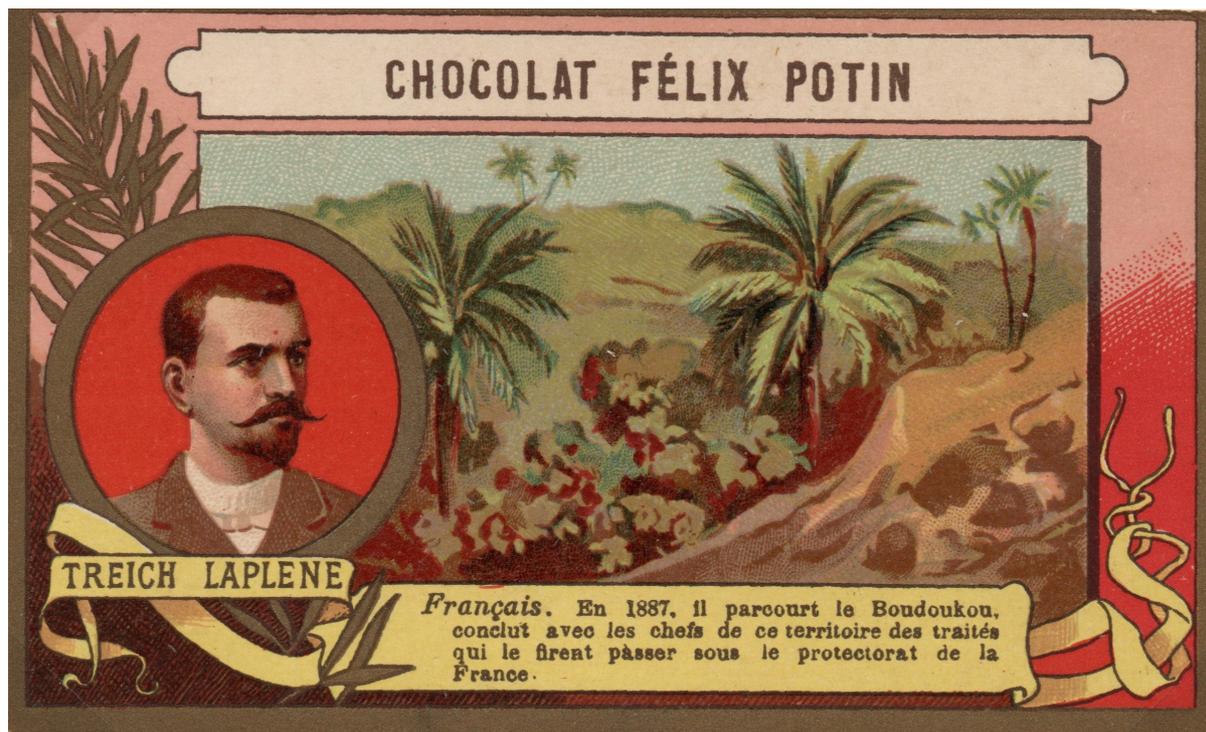
Les décorations suivantes ont été décernées :

officier du Mérite agricole, M. Longy, conseiller général

chevalier, M. Pantarie, maire de Soursac

officiers d'académie, MM. Goudounèche, docteur-médecin, Laborde et Plantaclis, du félibrige limousin.

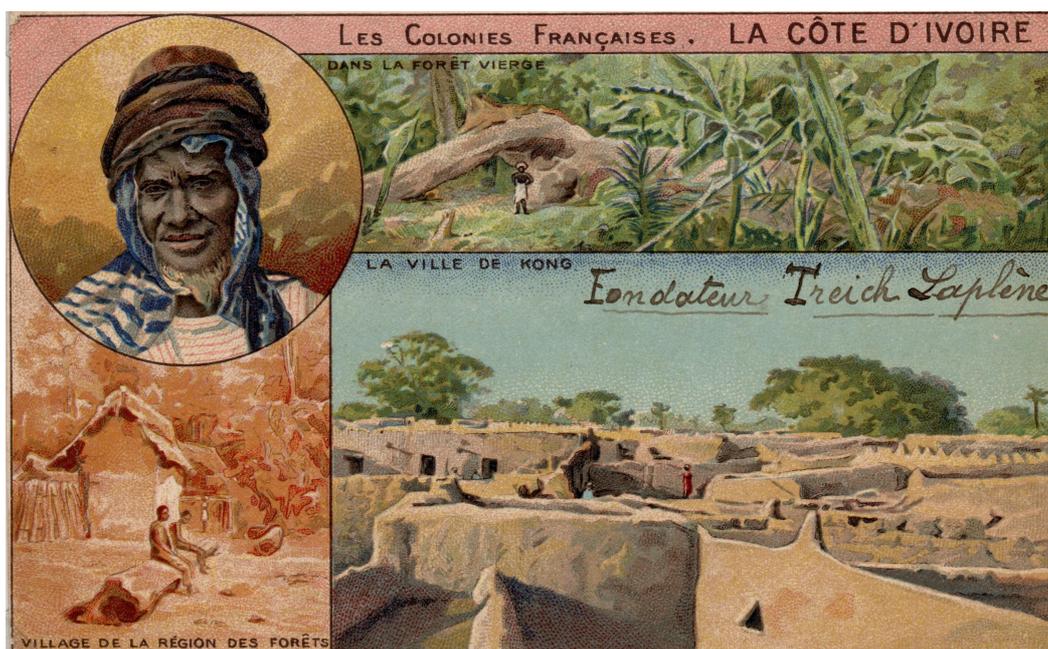
IMAGE D'ÉPINAL.



[Coll. Jacques Bobée](#)

CHOCOLAT FÉLIX POTIN

TREICH LAPLÈNE. Français. En 1887, il parcourt le Boudoukou, conclut avec les chefs de ce territoire des traités qui le firent passer sous le protectorat de la France.



Coll. Jacques Bobée

La Côte d'Ivoire

Dans la forêt vierge. La ville de Kong. Village de la région des forêts (1927).

Contrairement à ce qu'indique la mention manuscrite, Treich-Laplène ne fut pas le fondateur de la ville de Kong qui comptait déjà 12 à 15.000 habitants, cinq grandes mosquées et très peu d'illettrés en 1888.

LES ORIGINES D'UNE COLONIE FRANÇAISE LA CÔTE-D'IVOIRE

par Gabriel Hanotaux

(*Le Temps*, 9 décembre 1930)

[...] Un mois avant le départ d'Amédée Bretignière, son camarade, son ami, son compagnon de luttés et son chef, la résident à qui l'on devait la délimitation de la colonie et sa constitution définitive, Treich-Laplène, était mort à bord du steamer *Ville-de-Macéio* qui allait le ramener en France: « On dut, écrivait Bretignière, qui allait le suivre de si près, on dut faire repasser la barre à ce pauvre corps qui avait cru échapper à l'Afrique, et le restituer à ce cimetière du Grand-Bassam, si bien garni déjà de tombes françaises. »

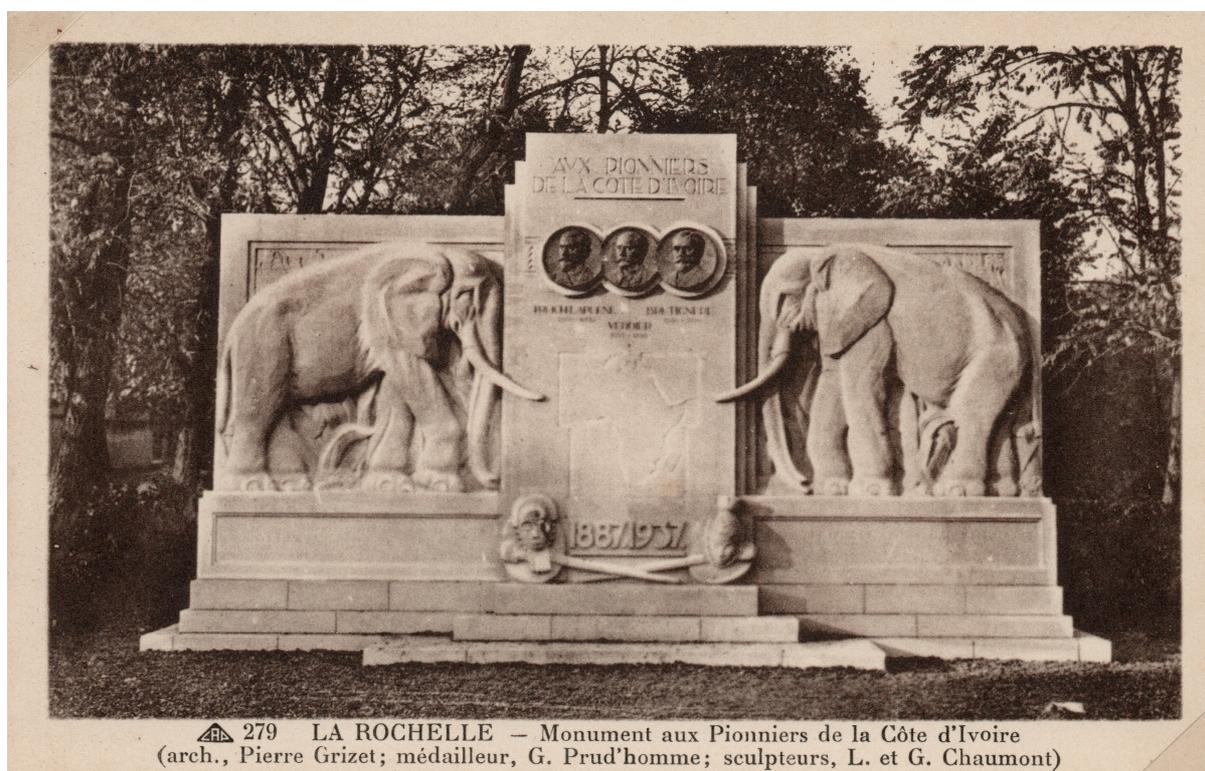
Treich-Laplène, d'abord maître répétiteur au lycée de La Rochelle, avait été distingué par M. Verdier et était entré, en 1883, dans les services de la maison. En 1885, il était chargé officiellement, par délégation de M. Verdier, des fonctions de résident de France au Grand-Bassam et en Assinie. En 1887, tandis que le lieutenant Binger accomplissait son fameux voyage du Niger à la côte de Guinée, Treich-Laplène reçut du sous-secrétaire d'État aux colonies Eugène Étienne, la mission d'aller au-devant de l'explorateur et de le ravitailler. Secondant les vues du gouvernement, il conclut des traités de protectorat avec les chefs du royaume de Kong, et ces traités furent signés solennellement par lui et le lieutenant Binger. Ces explorations, ces contrats, ces prises de possession, conclus ou accomplis avec le concours du gouverneur Bayol, assurèrent les droits de la France sur l'hinterland. Grâce à ce suprême effort, la colonie de la Côte

assura ses communications et son extension vers l'intérieur et se trouva réunie, en fait, avec l'ensemble de l'Afrique occidentale française.

La situation ainsi acquise fut consacrée définitivement par la convention franco-britannique de 1890, et je suis en mesure d'affirmer qu'au cours des négociations, nos partenaires anglais s'inclinèrent devant l'œuvre de Treich-Laplène et rendirent hommage à sa mémoire en adhérant aux résultats qu'il avait obtenus. [...]

Sa sœur cadette Félicité, Marie, Jeanne, Valentine dite Odette Treich-Laplène
(Ussel, 24 octobre 1864-Maringues, Puy-de-Dôme, 14 mars 1953),
souhaita en 1930 que le nom de son frère fut donné à Abidjan, nouvelle capitale de
la Côte d'Ivoire. Finalement, ce fut le faubourg d'Anoumabo
qui fut rebaptisé [Treichville](#) le 27 décembre 1934.

INAUGURATION À LA ROCHELLE
D'UN MONUMENT À LA MÉMOIRE
DE TREICH-LAPLÈNE, ARTHUR VERDIER
ET AMÉDÉE BRÉTIGNIÈRE
(*Les Annales coloniales*, 24 septembre 1937)



[Coll. Jacques Bobée](#)

La Rochelle. — Monument aux pionniers de la Côte d'Ivoire Treich-Laplène, Verdier, Bretignière
(arch., Pierre Grizet ; médailleur, G. Prud'homme ; sculpteurs, L. et G. Chaumont)

Henri Brunschwig,
La colonisation française,
Calmann-Lévy, février 1949, 302 p.

[118] En Côte-d'Ivoire, nous n'étions plus représentés depuis 1871 que par les agents de l'armateur rochelais Verdier. L'un d'entre eux, Treich-Laplène, devint le fondateur de la colonie. Il avait été répétiteur au Lycée de La Rochelle et ne s'était point complu dans ses fonctions. Sachant que cette profession, comme beaucoup d'autres, mènent à tout, à condition d'en sortir, il partit pour l'Afrique à vingt-trois ans. À peine débarqué en 1883 à Assinie, il y ouvrit une école pour former des interprètes indigènes. Deux ans après, il fut officiellement nommé résident de France et en 1886, le docteur Bayol, gouverneur des Rivières du Sud, c'est-à-dire de l'ensemble des établissements africains au sud du Sénégal, il chargea d'explorer l'intérieur. Il parcourut l'Indiené et le plaça sous protectorat français. L'an suivant, il partit à la rencontre de Binger, qui accomplissait sa grande exploration. Il précéda les Anglais de huit jours à Boundoukou et Binger d'un mois à Kong. L'une et l'autre ville acceptèrent notre protectorat. Les deux explorateurs repartirent ensemble de Kong, où Binger était en janvier 1889, pour Grand-Bassam, où Treich-Laplène mourut d'épuisement en 1890. Il était de la race des colonisateurs désintéressés. Son nom reste ignoré de la plupart des Français.

La colonie de la Côte-d'Ivoire fut créée en 1893 avec Grand-Bassam pour capitale et Binger pour premier gouverneur. Nous avons abandonné l'ancien nom de Côte-d'Ivoire à la colonie anglaise voisine. L'exploration des torrents le Cavally, la Sassandra, la Bandama et la Comoé, qui divisaient un pays accidenté et forestier, fut longue. La pacification de la colonie, habitée par de nombreuses tribus guerrières, fut menée à bien entre 1908 et 1915 par le gouverneur Angoulvant, qui s'inspira des méthodes de Gallieni.



[Coll. Jacques Bobée](#)

Ce timbre dessiné par Cottet montre en détail les itinéraires des deux explorations de Treich-Laplène en 1887 et 1888-1889 (vers 1957).